



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

crédits de l'enseignement scolaire

Question au Gouvernement n° 1378

Texte de la question

CRÉDITS DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Elsa Faucillon, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Elsa Faucillon. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, hier, des milliers d'enseignants partout en France criaient leur colère, en même temps que leur forte ambition pour leurs élèves.

Votre budget est marqué par les premières suppressions nettes de postes d'enseignants depuis l'ère Sarkozy. Nul doute que ces premières suppressions ne sont qu'une alerte, le rapport CAP 2022 étant devenu ce guide aveugle des défis et des potentiels humains. Ce n'est pas sérieux, monsieur le ministre !

Poussée démographique, violence des jeunes, inégalités béantes, réformes dans le secondaire : ni le présent, ni l'avenir n'engagent à trouver moins d'adultes dans les écoles. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et FI.)*

Vous justifiez toute votre politique par le dédoublement des classes de CP et de CE1 mais, de la bouche même des enseignants, ces créations de postes en primaire ne sont pas suffisantes.

À la demande de davantage de personnels dans les écoles, vous répondez « portiques de sécurité ». À celle d'une revalorisation salariale des professeurs, vous répondez « heures supplémentaires ». Las, bien qu'ils en fassent déjà, les enseignants français sont tout de même les moins bien payés d'Europe.

L'école a besoin de personnel éducatif qualifié pour construire une école de la réussite pour tous et toutes, une école qui s'attaque aux inégalités plutôt que de les reproduire. Votre politique traduit un choix clair : le choix de personnels moins bien formés et plus précaires devant nos enfants. *(Mme Muriel Ressiguié applaudit.)*

C'est également le choix de la libéralisation du service public de l'éducation et de l'achèvement d'une école à deux vitesses.

Après avoir supprimé 2 600 emplois de stagiaires en 2018 et 2 650 emplois d'enseignants en 2019, combien en supprimerez-vous en 2020 ? Dans quel état laisserez-vous l'école publique en 2022 ?

« L'école est le combat de notre siècle » disait le candidat Macron, pourquoi être passé si vite au renoncement ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI – M. Maxime Minot et M. Fabien Di Filippo applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Éric Straumann. Sarkozyste !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. De nouveau, j'indique que nous pourrons entrer cet après-midi dans le détail de ce budget,...

M. Jean-Paul Lecoq. Cela ne vous empêche pas de répondre à la question !

M. Jean-Michel Blanquer, ministrece qui me permettra de rectifier certaines informations erronées que vous avez dites.

Et elles sont nombreuses, puisqu'à peu près tout ce que vous avez dit peut être contredit. Je vous invite donc cet après-midi, où vous aurez le loisir de l'entendre. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Pierre Cordier. Quelle prétention ! Un peu de respect !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Prenons la question de la rémunération des enseignants. Vous dites que les professeurs de France sont les moins bien payés d'Europe. C'est tout simplement faux. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR et FI.*) C'est donc un mensonge !

M. Éric Straumann. D'autres qu'eux sont mal payés !

M. Stéphane Peu. Ils sont parmi les moins bien payés d'Europe !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . C'est un mensonge. Il est vrai qu'ils ne sont pas assez bien payés mais faux de dire qu'ils sont les plus mal payés d'Europe. Ils sont mal payés, nous sommes d'accord sur ce point. J'y travaille ! (*Mêmes mouvements.*)

Madame la députée, vous avez dit que les enseignants français sont les moins bien payés d'Europe. Cela n'est pas le cas.

Mme Elsa Faucillon. Si, ils sont parmi les moins bien payés d'Europe !

M. le président. Mes chers collègues, seul le ministre a la parole !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Gardons ce simple exemple. Le budget de l'enseignement scolaire, je l'ai dit, fait des choix, avec 850 millions d'euros en plus. Parmi ces choix, on trouve la rémunération des professeurs, qui augmente.

M. Éric Coquerel. Oui, mais avec des heures supplémentaires !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Ce que nous ferons dans ce quinquennat ne l'a pas été au cours du précédent.

Mme Émilie Bonivard. Où était Emmanuel Macron lors du précédent quinquennat ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . À la fin de ce quinquennat, les jeunes professeurs gagneront 1 000 euros de plus par an qu'à son début. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Cela ne s'est pas produit lors du précédent quinquennat. La solution n'est jamais de créer des postes pour en créer, mais de savoir faire des choix qualitatifs. Nous les faisons pour l'école primaire, pour les savoirs fondamentaux, pour la formation des professeurs ou pour la réforme du lycée, qui a été réalisée en écoutant les professeurs de France. C'est aussi en écoutant 40 000 lycéens que nous avons construit cette réforme.

Nous menons donc aujourd'hui une politique qualitative, pour laquelle nous avons de nombreux moyens supplémentaires – 850 millions d'euros, c'est considérable –, crédits que nous ciblons sur ce qui améliorera le système.

Car si vos recettes fonctionnaient, madame la députée, nous n'aurions pas à faire tous les progrès que nous devons encore réaliser. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1378

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 novembre 2018](#)